

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 1^{er} septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Olivier REILER **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Marielle BANDELIER, Anissa BRIKH, Jean-Claude BOUROUH, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Fatima KHELIFI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Patrice DUMORTIER à Olivier REILER, Thierry MARCJAN à Denis BANDELIER, Robert NATALE à Pierre OSER, Jean Claude TOURNIER à Cédric PERRIN.

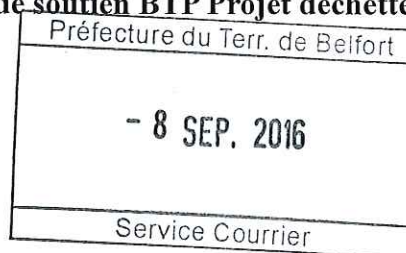
Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 24 août 2016	Le 24 août 2016	En exercice	41
		Présents	26
		Votants	30

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Jean Louis HOTTLET est désigné.

2016-06-02 Service Ordures Ménagères-Subvention fonds de soutien BTP Projet déchetterie
Rapporteur : André HELLE

Vu la délibération 2016-04-10,
Vu la délibération 2016-02-13,



La Communauté de Communes du Sud Territoire souhaite construire une deuxième déchetterie sur la commune de FLORIMONT afin de désengorger le site de la déchetterie de Fêche l'Eglise (55 000 passages par an) et encourager les nouvelles pratiques de tri et de recyclage.

Le coût estimatif de ce projet s'élève à 600 000 € HT.

La CCST avait sollicité le fonds de soutien à l'investissement public local, notre projet n'a pas été retenu.

Face à la baisse constatée de l'investissement public local et à la conjoncture particulièrement difficile que connaît le secteur du bâtiment et des travaux publics, la région Bourgogne Franche-Comté déploie un fond de soutien au BTP dans le cadre de son budget 2016.

A ce titre, nous sollicitons l'intervention du fonds de soutien BTP, pour lequel nous sommes éligibles.

De plus dans le cadre de la convention Territoire Energie Positive Croissance Verte, notre collectivité a obtenu une subvention pour ce projet de l'ordre de 126 000 euros.

DEPENSES		RECETTES	
<i>Intitulé</i>	<i>Montant (HT)</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montant (HT)</i>
Etudes diverses et maîtrise d'œuvre	12 500	Fonds de soutien BTP	120 000
Travaux (construction, VRD)	385 500	TEPCV	126 000
Bennes	50 000	Financement de la CCST	354 000
Acquisition du Terrain	10 000		
Vidéosurveillance et contrôle d'accès	32 000		
Broyeur et manitou	110 000		
TOTAL	600 000	TOTAL	600 000

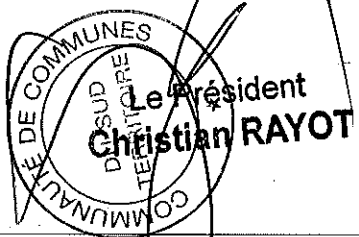
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- De solliciter l'intervention du Fonds de soutien Bâtiment et travaux publics pour un montant de 120 000 €, et/ou de tout autre financeur (ADEME, Etat, Région, Département,...),
- De compléter par l'autofinancement, les dépenses de l'opération non couvertes par les subventions et fonds de concours accordés,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme ci-dessus,
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ces prises de décision.

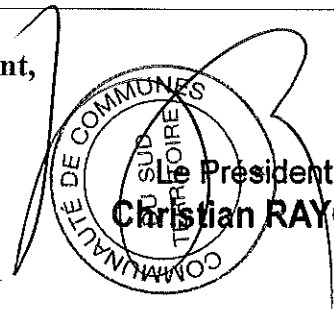
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 05 SEP. 2016
Et publication ou notification le 05 SEP. 2016

Le Président,


Le Président
Christian RAYOT

Le Président,


Le Président
Christian RAYOT

Préfecture du Terr. de Belfort

- 8 SEP. 2016

Service Courrier

